

# 36

# INNOVATION INDUSTRIE DU FUTUR BRETAGNE

Jusqu'à

30%

de subvention pour  
les PME et ETI  
industrielles

## BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI

&lt;5000 salariés et &lt;1,5 Milliard de CA



## FORME DE L'AIDE

Subvention



## INTENSITÉ DE L'AIDE

25 ou 30% des dépenses  
engagées éligibles  
500K€ de subvention maximum

## PÉRIODE

Dépôt des dossiers  
jusqu'au 31/12/2020  
ou plus tôt selon les  
fonds disponibles

## QUELS PROJETS ?

L'appel à projets vise à soutenir les projets individuels de R&D structurants des **PME & ETI industrielles** qui portent sur le process de production de produits ou de services.

Les dépenses R&D de ces projets doivent être supérieures à 1 M€ et les projets doivent s'inscrire dans l'un des 7 domaines d'innovation stratégiques de la Région Bretagne.

Les dépenses prises en charge sont les suivantes : dépenses de personnel affecté à la R&D, consommables, petits matériels et amortissements d'équipements affectés à la R&D, dépenses de sous-traitance, frais indirects affectables au projet.

Les projets seront notés et classés selon différents critères notamment : le caractère innovant du projet, le caractère structurant pour l'entreprise, **sa capacité à gérer une dotation FEDER**, l'effet de levier généré par l'innovation sur le CA, l'emploi, l'ouverture de nouveaux marchés

## QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative pouvant représenter **25% pour les ETI** et **30% pour les PME** des dépenses R&D engagées éligibles sur une période allant **jusqu'à 36 mois**.

## QUAND BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Instruction au fil de l'eau, sur critères de sélection. Cette aide est ouverte **jusqu'au 31/12/2020 ou plus tôt, si épuisement des fonds**.

17 ANS  
D'expérience

53 M€  
D'aides publiques  
obtenues en 2019

4  
Implantations  
en France

46  
Collaborateurs



Franck  
MAUDOUX

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

**ABF**  
DÉCISIONS  
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

